

Ces prévenances si libérales et si gratuites montrent clairement que Dieu s'est incliné vers le premier homme comme vers sa créature de prédilection pour l'attirer à lui et lui conférer une noblesse divine ; elles supposent en Dieu une volonté évidente d'élever l'homme au dessus de lui-même en lui donnant une vocation supérieure et en lui fournissant les moyens de la poursuivre.

Saint Paul, le grand apôtre de la grâce, l'affirme d'une manière explicite. Dieu, nous enseigne-t-il, récompense au ciel la fidélité de l'homme par une couronne incorruptible de gloire, immarcessible *gloriæ coronam* ⁽¹⁾; et, pour l'y disposer dès ici-bas, il lui donne la grâce ⁽²⁾, don surnaturel qui ennoblit l'âme ⁽³⁾, fortifie ses facultés de vertus supérieures ⁽⁴⁾ et ajoute à ses actions un mérite inespéré ⁽⁵⁾. Par ce fait l'homme n'est plus une simple créature de Dieu, il devient son ami de choix, son familier, son fils d'adoption ⁽⁶⁾, l'héritier de sa gloire : il entre en quelque sorte en communauté avec la nature divine. La grâce commence donc sur la terre et la gloire consomme dans le ciel, la divinisation de la nature humaine. ⁽⁷⁾

On se demandera peut-être comment peut s'opérer cette déification qui est pour l'homme le terme de ses efforts et la source de sa béatitude. Ce n'est pas, sans aucun doute, par une communication faite à l'homme de l'essence divine, car cette essence est indivisible et incommunicable. C'est plutôt par une participation à la félicité et à la vie de Dieu.

Dieu, qui est infini, se suffit à lui-même : toute sa vie, tout son bonheur consiste à se connaître et à s'aimer. Or, s'il est intelli-

(1) I Cor. IX, 24.

(2) Rom. III, 22 : "*Gratia autem Dei vita æterna*".

(3) Ps LXXXIII, 12 : "*Gratiam et gloriam dabit Dominus.*"— Ephes. II, 8 : "*Gratia estis salvati per fidem, et hoc non ex vobis : Dei enim donum est, non ex operibus, ut ne quis gloriatur.*"

(4) I Cor. XV, 10 : "*Gratia Dei sum id quod sum, et gratia ejus in me vacua non fuit, sed abundantius illis omnibus laboravi, non ego autem, sed gratia Dei mecum.*"

(5) Rom. II, 10 : "*Gloria et honor et pax omni operanti bonum.*"

(6) Ephes I, 3-5 : "*Benedictus Deus... qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ, in laudem gloriæ suæ, in quâ gratificavit nos in dilecto filio suo.*"— Ephes. V, 8 : "*Ut filii lucis ambulate.*"

(7) II S. Pierre I, 4 : "*Maxima et pretiosa nobis promissa donavit, ut per hæc efficiamini divinæ consortes naturæ*".